

Renforcement des compétences des PS en matière de la prise en charge des problématiques de la santé des élèves, des étudiants et des jeunes à travers les « Massives online Open Courses » (MOOCs)

Termes de Référence

I. Justification :

La jeunesse est une période de grande croissance et de développement sur plusieurs plans. C'est une étape importante durant laquelle les jeunes adoptent et développent des habilités qui leur permettent de prendre les décisions par rapport à leur mode de vie, à leur formation, aux relations et à l'autonomie. C'est durant cette période que se mettent en place les fondements de la santé pour l'âge adulte.

Aussi, l'évolution des comportements des jeunes engendre l'apparition de nouveaux problèmes de santé. En effet, en plus des problèmes classiques, on constate l'émergence de nombreux autres besoins en rapport avec différents facteurs tels que le tabagisme, la consommation des drogues, les rapports sexuels non protégés, les traumatismes, ...

De ce fait, cette population a besoin d'être accompagnée et armée d'informations appropriées et de compétences lui permettant de franchir sagement cette période sensible de la vie. Elle a aussi besoin d'un paquet de services destinés à dépister les maladies et les troubles et par conséquent à suivre et à améliorer son état de santé.

C'est dans ce contexte que s'inscrit les actions entreprises dans le cadre du Programme National de Santé Scolaire et Universitaire ainsi que la Stratégie Nationale de la santé des adolescents et des jeunes. Cette stratégie vise le développement d'une offre nationale intégrée, coordonnée et continue en matière de promotion de la santé ainsi que le renforcement de la coordination des actions avec les différents partenaires dans le cadre d'une action globale de collaboration multisectorielle et de participation communautaire.

Aussi, le renforcement des compétences des professionnels, mais aussi l'information des acteurs agissant auprès des jeunes et des adolescents (éducateurs, animateurs, parents...) est un axe important à travers lequel ces acteurs acquerront les connaissances, attitudes et pratiques nécessaires à la mise en œuvre des, des prestations de prise en charge ainsi que des actions de promotion de la santé et du développement sain.

II. Formation en santé des adolescents et des jeunes à travers les approches MOOCs (Massives online Open Courses).

❖ But des MOOCs :

Faire acquérir à un éventail important d'acteurs auprès des jeunes et des adolescents des connaissances et des compétences pour la promotion de la santé de cette population.

❖ **MOOC à développer :**

1. MOOC 1 : Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes ;
2. MOOC 2 : Santé mentale des adolescents et des jeunes ;
3. MOOC 3 : Mode de vie sain chez les adolescents et des jeunes (alimentation, activité physique et sommeil)

Le public cible des MOOCs sera comme suit :

- Professionnels des ESJ et des CMU ;
- Médecins des ESSP ;
- Médecins des BCH ;
- Médecins conventionnés des établissements d'enseignement privé ;
- Médecins conventionnés des établissements pénitenciers ;
- Médecins responsables et animateurs du Programme de santé scolaire et universitaire ;
- Médecins responsables de la santé scolaire au niveau des AREF (Education Nationale) ;
- Educateurs (Education Nationale, culture, jeunesse, et communication, Habous et Affaires Islamiques...)
- Jeunes et adolescents, Grand Public

III. Objectifs de l'assistance technique et mission du consultant

La mission du consultant est d'accompagner la Direction de la Population/Division de la Santé Scolaire et Universitaire dans la réalisation et la mise en ligne des trois MOOCs sur la santé des adolescents et des jeunes.

A cette effet, la présente mission comportera 4 livrables à produire :

1. Note méthodologique expliquant la compréhension de la mission et la méthodologie à mettre en œuvre pour l'atteinte des résultats ci-après ;
2. Fiches pédagogiques¹ de chaque MOOC élaborée et validée comportant, entre autres, les éléments suivants :
 - Objectifs
 - Public cible
 - Nombre de séquences (chaque séquence doit aborder un sujet du MOOC)
 - Période de dispensation (distribution)
 - Temps de travail par semaine pour les participants à chaque MOOC
3. Modules sous format PPT ainsi que les supports additionnels et post test réalisés et validés ;
4. Vidéos enregistrées et combinées au PPT (d'autres formats peuvent être proposés et discutés) ;
5. Plateforme d'hébergement identifiée, droits d'utilisation éventuellement acquittés ;
6. Plan de communication des MOOCs mis en œuvre auprès des publics cibles ;
7. Contenus mis en ligne ;

¹ Sur la base d'un cours déjà élaboré et dispensé en présentiel (à actualiser).

IV. Durée de la consultation

La consultation aura lieu durant les mois de juillet-Aout-Septembre 2023. La durée de travail est estimée étant de 20 jours.

V. Profil du consultant

Le consultant ou l'équipe des consultants devra bien connaître le secteur et les thèmes. Il doit satisfaire les conditions suivantes :

- Consultant ou groupe de consultants ou Bureau d'études. Il est important que le postulant dispose d'une équipe multidisciplinaire couvrant les champs de cette mission.
- Ayant un parcours universitaire au niveau supérieur en relation avec les thèmes objet des MOOCs (médecine, Psychologie, santé publique, Science de l'Education...) ;
- Ayant connaissance du système de santé ainsi que de la santé des adolescents et des jeunes.

VI. Composition du dossier

- Note méthodologique (4 pages maximum) comportant un planning du travail à entreprendre et faisant apparaître clairement les différentes phases de la mission ;
- CV du ou des consultants participants à la mission (en cas de groupe de consultants ou Bureau d'études) ;
- Offre financière.

VII. Modalités contractuelles et financières

Cette consultation sera financée à travers le budget de l'UNFPA. L'adjudication donne lieu à un contrat qui sera signé entre le consultant et le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale. Ce dernier se chargera du **paiement des sommes dues comme suit** :

Etape	Livrables	% paiement
1	<ul style="list-style-type: none">• Note méthodologique expliquant la compréhension de la mission et la méthodologie à mettre en œuvre pour l'atteinte des résultats validée.	10%
2	<ul style="list-style-type: none">• Fiches pédagogiques de chaque MOOC élaborées et validées (3 MOOCs)• Ossature de chaque MOOCs (vidéos, supports additionnels et post test) conçue et validée.• Modules sous format PPT ainsi que les supports additionnels et post test réalisé et validés• Vidéos enregistrés et combinés au PPT.	40%
	<ul style="list-style-type: none">• Plateforme d'hébergement identifiée ;• Plan de communication des MOOCs mis en œuvre auprès des publics cibles ;• Contenus mis en ligne.	50%

